



EDITO DU MAIRE

Chères Prunétaines, Chers Prunétains,

Avant tout, avec toute l'équipe municipale, je tiens à vous remercier encore une fois de la confiance que vous nous avez accordée. Comme nous nous y étions engagés, nous avons préparé ces quelques lignes afin de vous tenir informés de ce qui se passe dans notre village.

Vous avez entre les mains le numéro 1 de « La Gazette du Bien Vivre Ensemble à Prunet ». Avec ces quelques pages, notre ambition est de vous informer des dossiers en cours, de vous apporter les informations utiles et nécessaires sur la vie de notre beau village, même si bien évidemment les portes de la mairie vous sont entièrement ouvertes.

Une nouvelle équipe s'est donc installée à la Mairie, le 26 avril 2020, et c'est en ma qualité de Maire, que je m'adresse à vous désormais.

Tout d'abord je souhaite mettre à l'honneur, « les bénévoles », ainsi que les personnes, qui par leurs dons et leurs disponibilités, ont permis la confection des masques en tissu qui vous ont été distribués, lors du premier confinement. Merci à toutes et tous pour cette solidarité !

Nous vivons actuellement un second confinement. Nous vous rappelons qu'afin de limiter vos déplacements, il vous est possible de vous adresser au petit cabas, ou de vous rendre à l'épicerie de Rocles ou à celle de Chassiers.

Cet été, il n'a malheureusement pas été possible de se retrouver ni pour des concerts, ni pour notre traditionnelle fête du Village. La crise sanitaire en a décidé autrement. Cependant, j'espère que nous pourrons à nouveau partager des moments conviviaux prochainement, tant les relations humaines et le lien social sont indispensables, on le voit encore plus dans la période que nous traversons.

Conformément aux engagements que j'ai pris devant vous, je ne manquerai pas de venir à votre rencontre prochainement avec des membres du conseil municipal.

Bel automne et prenez soin de vous et de vos proches!

Laurence Allefresde.

INFORMATIONS PRATIQUES

A votre écoute

Mairie : 04 75 88 37 75

Laurence : 06 81 88 32 26

Gaëlle : 07 69 62 69 76

Raymond : 06 79 55 23 88

Epicerie au Fournil Rocles

Lu 16h00-19h00

Ma 8h30-13h00

Me 8h30-13h00 & 16h00-19h00

Je 8h30-13h00

Ve 8h30-13h00 & 16h00-19h00

Sa 8h30-13h00 & 16h00-19h00

Epicerie de Chassiers

Du lundi au samedi

8h30-12h00 & 16h00-19h00

Cabas roulant

Tous les lundis 14h00

Suivez le klaxon

TRAVAUX

Le 14 octobre 2020 les travaux de la voie d'accès à la future station d'épuration ont commencé, cette voie desservira les hameaux de Fenouillères et des Payots ainsi que la STEP. (station d'épuration)



Ces travaux ont été rendus possibles grâce au soutien de l'Etat et du Département.

Deux entreprises locales ont été choisies et sont en charge de l'élargissement de la route, ainsi que de la création d'une aire de retournement sous le hameau de Fenouillères. Un cabinet d'études nous accompagne dans cette réalisation.

REPAS DES ANCIENS

Cette année, il ne sera malheureusement pas possible d'organiser le repas des aînés de la commune et nous en sommes sincèrement désolés. Cependant, ces derniers recevront un colis au choix. Pour cela il est nécessaire de répondre avant le 27 novembre. Nous maintenons la possibilité, à toute personne d'acheter le menu. Voir formulaire joint.

IMPOTS FONCIERS : 2020, UNE ANNEE SOLIDAIRE



Pour mener à bien ses projets, une commune a besoin de subventions. Celles-ci sont en effet nécessaires au budget et sont, en partie, calculées en fonction du potentiel fiscal de la commune, à la capacité de la commune à investir.....

Depuis 2017, la municipalité précédente, s'est employée à réajuster le taux d'imposition de notre commune en concordance avec les communes voisines. Prunet reste très éloigné du taux des autres villages.

2020 étant une année particulière pour chacun de nous, une année où la solidarité se manifeste plus que d'habitude, nous avons décidé de faire une pause d'une année dans le processus d'augmentation ; **et nous restons malgré tout bien en dessous des taxes collectées par les communes limitrophes.**

TAXES LOCALES-IMPOTS DIRECTS: TAUX 2019 communes voisines :

	Taxe Foncière Bâtie	Taxe Foncière Non Bâtie
JOANNAS	12,76 %	74, 49%
CHAZEAX	8,00 %	94,92 %
ROCHER	7,09 %	98, 60%
PRUNET	3,65 %	29,65 %

TRANSPORT A LA DEMANDE : ENSEMBLE EN BUS POUR LE MARCHÉ

N'hésitez pas et laissez-vous conduire ! Un bon geste..... écologique, économique et solidaire !!!

Tous les mardis matins, un bus est mis à disposition des habitants de Prunet pour se rendre à Largentière. Sur simple réservation, le « petit bus » passe vous chercher près de chez vous.

Dans les conditions particulières que nous vivons, soyez assurés que tout est mis en place pour le maintien des normes sanitaires. (nombre de places limitées, distanciation sociale assurée et masques obligatoires)

Réservation obligatoire par téléphone au 04 75 91 34 86 / Avant 17h le lundi

Tarifs : 3^E aller/retour 1.50^E trajet simple

(Service financé par la REGION AUVERGNE RHÔNE ALPES et la Commune de PRUNET)

POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION

Encore plus aujourd'hui qu'hier la communication est essentielle !

Nous vous invitons à visiter régulièrement le site web de la commune : prunet.fr

Pour une communication plus fluide, rapide et efficace, nous souhaiterions, avec votre accord, créer une liste de téléphones et mails des habitants et nous vous invitons à transmettre ces informations à la mairie par le biais du formulaire joint.

2021, ANNEE DE RECENSEMENT

Tous les 5 ans l'INSEE (Institut de la Statistique et des Etudes Economiques) organise un recensement de la population.

Cette étude permet une image de la population française à un instant T, cela grâce à un ensemble d'éléments contenu dans l'enquête que vous pouvez soit remplir en ligne, soit sur papier.

La collecte de ces informations est importante pour notre commune.

Dès le 18 janvier un formulaire vous sera apporté à votre domicile par un agent recenseur nous vous remercions d'avance de lui réserver le meilleur accueil.

Pour information : Nous recherchons un agent de recensement

Poste ouvert à tous (sauf élus)

Recrutement en cours à la mairie

Poste à temps partiel (30% ETP) durée: 1 mois

Si vous êtes intéressé.e.s, merci de contacter la Mairie avant le 12 décembre.

RANDONNER À PRUNET

Afin de libérer des places de parking pour les riverains de la place du village, nous avons souhaité que le panneau indicateur des randonnées soit déplacé. C'est chose faite ! Vous le retrouverez près de l'aire de pique-nique à côté de l'église.



Un grand merci à toutes et tous pour l'attention que vous porterez à ce premier numéro !

Au plaisir de vous rencontrer et restant à votre entière disposition nous vous souhaitons un automne, chaleureux, bienveillant et solidaire.

L'équipe municipale.

Rédaction : Gaëlle, Laurence, Séraphie

Crédit photos : Michel Ledauphin